

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de 26420 - SAINT AGNAN EN VERCORS

RECRUTEMENT AGENT RECENSEUR

En vue de procéder aux opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 18 janvier 2024 au 17 février 2024, la commune recherche

UN AGENT RECENSEUR

Profil

- Disponibilité durant les mois de janvier et février 2024 avec journée de formation obligatoire début janvier 2024.
- Ordre et méthode
- Conscience professionnelle
- Moralité, neutralité et discrétion
- Excellente connaissance du village et de ses hameaux
- Bon contact avec les habitants
- Avoir un véhicule équipé pour la période hivernale

Rémunération

Forfait de 1.700 €uros brut pour la réalisation du recensement (indemnité de frais de transports comprise).

Merci d'adresser votre candidature avant le 10 décembre 2023 à la Mairie de St Agnan en Vercors par courrier ou par mail à <u>mairie.saint.agnan.vercors@wanadoo.fr</u>

